

**DOSSIER DE PRESSE DU
PROGRAMME EGALITE DES CHANCES
BILAN 2009/2013**

I/ COMMUNIQUE DE PRESSE

II/ ACTIVITES PROPOSEES AUX LYCEENS

1. Quelques informations-clés
2. Visites d'information organisées dans les lycées partenaires
3. Journées découverte de Dauphine
4. « Parcours Dauphine » ou cours de renforcement
5. Activités extra-scolaires :
 - Accès renforcé à la culture
 - Familiarisation avec l'enseignement supérieur
 - Rapprochement entre équipes pédagogiques des lycées et de l'université

**III/ ACTIVITES PROPOSEES AUX ETUDIANTS DAUPHINOIS ISSUS DU
PROGRAMME**

1. Quelques informations-clés
2. Parrainage et rencontres « parrains-filleuls »
3. Activités extra-universitaires
 - Ouverture au monde de l'entreprise
 - Logement

IV/ EVENEMENT ANNUEL DU PARCOURS DAUPHINE

V / FINANCEMENT DU PROGRAMME EGALITE DES CHANCES

VI/ ANNEXES

1. Chiffres-clé : 2009-2013
2. Liste des établissements partenaires

I/ COMMUNIQUE DE PRESSE



Communiqué de presse

L'égalité des chances à Dauphine : la réussite du « parcours Dauphine » dans les lycées situés en zones défavorisées

Paris, le 21 mai 2013 – Aujourd'hui, l'Université Paris-Dauphine et sa fondation fêtent les quatre ans du programme Egalité des chances de l'université en présence des étudiants issus du programme, ainsi que des enseignants, des anciens élèves et des entreprises partenaires qui les soutiennent.

Financé par les subventions publiques (Etat et Région), par les entreprises partenaires et par des dons des anciens, parents et amis de Dauphine, ce programme permet à Dauphine de diversifier son recrutement dès la première année, en sensibilisant les lycéens aux études supérieures et aux formations dauphinoises et en luttant contre les phénomènes d'autocensure.

En partenariat avec des lycées de banlieue parisienne, ce programme, à l'inverse d'une voie d'accès spécifique, offre à des jeunes talentueux et prometteurs des compléments de formation et un suivi personnalisé pour leur permettre de satisfaire les conditions d'admission à Dauphine.

Un bilan 2009-2013 très positif par rapport aux objectifs fixés

Depuis sa création en avril 2009, **21 lycées** ont rejoint le programme labellisé «Cordées de la Réussite» par l'Etat et près de **60 élèves bénéficiaires** ont pu intégrer Dauphine en première année.

« Nous avons atteint nos objectifs en institutionnalisant et en consolidant dans la durée le programme Egalité des chances » a déclaré Elyès Jouni, Président de la Fondation Dauphine.

*« Aujourd'hui, le « Parcours Dauphine » concerne chaque année plus de **250 lycéens** de première et terminale dans les lycées partenaires et mobilise de plus en plus de bénévoles parmi les étudiants, les enseignants et les anciens de l'université, pour atteindre plus de **100 bénévoles**. Nous avons réussi à impliquer de manière durable **Unilever et KPMG** pour l'ensemble du programme et **BNP Paribas Real Estate** pour le logement étudiant ; enfin, nous avons renforcé le personnel dédié à ce programme au sein de la Fondation. »*

Concrètement, **Dauphine offre aux lycéens des lycées partenaires**, dès la classe de première, la possibilité de postuler pour Dauphine et plus généralement pour d'autres formations. Elle leur propose tous les ans « un parcours » qui comprend :

- des cours de renforcement dispensés par 110 enseignants de ces lycées et financés par la Fondation,
- une visite d'information par an dans chaque lycée
- leur participation aux forums d'orientation et à la journée portes ouvertes de Dauphine (« Samedi du lycéen » en janvier)
- des journées découvertes de Dauphine : 16 journées ont ainsi été organisées entre janvier et mai 2013,

Une fois entrés à Dauphine, les étudiants issus de ces lycées, soit 53 étudiants depuis 2009, bénéficient en plus de leur formation :

- d'un triple parrainage et des rencontres « parrains-filleuls »
- d'activités extra-universitaires ouvertes au monde de l'entreprise avec notamment l'organisation par les entreprises partenaires de visites de leurs sièges sociaux, ainsi que des offres de stages, des rencontres...
- des possibilités de logement gratuit ou à loyer modéré (six en 2012-2013).

Pour plus d'information, lire le dossier de presse ci-joint.

A propos de la Fondation Partenariale Paris-Dauphine

La Fondation Partenariale Paris-Dauphine a été créée en octobre 2008 grâce au soutien de six entreprises fondatrices : Bouygues, Bolloré, Exane, Crédit Foncier, Lagardère et GDF-SUEZ et deux grands partenaires : BNP Paribas et la CDC.

Source de financement de projets innovants, la Fondation soutient six grands axes de développement de Dauphine : le rayonnement de la recherche, le développement de l'international, l'entrepreneuriat, l'égalité des chances, l'accès à la culture et la rénovation du campus. Elle abrite actuellement neuf chaires d'enseignement et de recherche, l'incubateur de Dauphine et le programme Egalité des chances.

www.fondation.dauphine.fr

A propos de l'Université Paris-Dauphine

L'Université Paris-Dauphine est un grand établissement d'enseignement supérieur exerçant des activités de formation (initiale et continue) et de recherche dans le champ des sciences des organisations et de la décision (gestion, économie, mathématiques, informatique, droit, sociologie et science politique). Avec 386 professeurs permanents, 9500 étudiants dont 4566 en Master, et plus de 159 formations de niveau Licence, Master et Doctorat. Ré-accréditée Equis en 2012, l'Université Paris-Dauphine est l'une des universités leaders en Europe dans son domaine et est membre fondateur de PSL (Paris Sciences et Lettres), qui fait partie des initiatives d'excellence retenues par un jury international dans le cadre du Grand Emprunt.

www.dauphine.fr

Contact presse :

Cécile Fondeur

Université Paris-Dauphine

Tel : 01 44 05 41 03

cecile.fondeur@dauphine.fr

III/ ACTIVITES PROPOSEES AUX LYCEENS

Quelques informations-clés

- **24 établissements partenaires** dans les académies de Créteil (12 lycées) et de Versailles (9 lycées).
- **Objectif** : diversifier le recrutement à Dauphine dès la première année, en sensibilisant les élèves de première et terminale aux études supérieures et aux formations offertes par l'université.
- **Public concerné** : ouverture du Programme aux élèves issus d'un baccalauréat économique et social, d'un baccalauréat scientifique ou de classe préparatoire aux grandes écoles (CPGE) des établissements partenaires.

Visites d'information organisées dans les lycées partenaires :

Accompagnée par des bénévoles (étudiants, professeurs et anciens dauphinois), l'équipe du programme se déplace dans les établissements partenaires pour présenter l'Université Paris-Dauphine aux lycéens et les sensibiliser à la poursuite des études dans l'enseignement supérieur.

- **Une visite d'information par an** est prévue **dans chaque lycée.**
- **21 visites d'informations** ont été organisées entre les mois de septembre 2012 et janvier 2013 (voir la liste complète des visites en annexe).
- Participation aux **forums d'orientation**, journées portes ouvertes et rencontre métiers des lycées partenaires.

Journées découverte de Dauphine :

Les lycéens des établissements partenaires participent à des visites découverte de Dauphine, accompagnés par des étudiants bénévoles et l'équipe du programme Egalité des chances (visite du campus, déjeuner au restaurant universitaire, participation à un cours de première année, rencontre avec des anciens élèves).

- **Une journée découverte** est prévue **pour chaque lycée.**
- **16 journées découvertes** ont été prévues entre les mois de janvier et mai 2013 (voir la liste complète des journées découverte en annexe).

« Parcours Dauphine » ou cours de renforcement :

Les élèves de première et terminale S et ES des établissements partenaires souhaitant intégrer Dauphine en première année suivent des cours de renforcement dans les matières clés pour la sélection et la réussite à l'université. Les cours sont

assurés par des enseignants des établissements et pris en charge financièrement par la Fondation Dauphine.

- Plus de 250 élèves de première et de terminale ont suivi les cours de renforcement dispensés dans le cadre du Parcours Dauphine par **110 enseignants** des lycées partenaires.
- En moyenne, **10 étudiants par lycée** suivent le Parcours Dauphine **chaque année**.

Activités extra-scolaires :

- Accès renforcé à la culture :

- Invitation des élèves impliqués dans le dispositif, issus de cinq établissements partenaires, à un concert organisé par l'Ensemble du Palais Royal (mars 2013).
- Soutien à la visite de l'exposition photographique « Paul Graham » au musée Le BAL, dans le but de mener une action culturelle et pédagogique posant la question des enjeux de la reproduction du monde à travers l'image (novembre 2012).

- Familiarisation avec l'enseignement supérieur :

- Invitation des élèves des lycées partenaires au samedi du lycéen, journée de sensibilisation aux études supérieures et aux formations dispensées à Dauphine en présence du Président de l'Université.

- Rapprochement entre équipes pédagogiques des lycées et de l'université :

- Invitation des enseignants et des lycéens aux conférences « Université Ouverte » de Dauphine, initialement destinées au personnel de l'université.

III/ ACTIVITES PROPOSEES AUX ETUDIANTS DAUPHINOIS ISSUS DU PROGRAMME

Quelques informations-clés

- **28 étudiants** ont intégré Dauphine en première année à la rentrée 2012/2013.
- **53 étudiants** issus du programme sont en cours de scolarité à Dauphine
- **Plus de 100 bénévoles** participent activement au programme en 2012/2013, dont 30 parrains étudiants, 31 parrains enseignants et 33 parrains anciens élèves à Dauphine.

Parrainage et rencontres « parrains-filleuls » :

Deux rencontres parrains-filleuls ont eu lieu le mercredi 10 octobre et le mardi 20 novembre 2012 afin d'officialiser le « triple parrainage » (par un étudiant, un enseignant et un ancien dauphinois) des étudiants de première année issus du programme.

Le programme s'appuie sur la participation d'un nombre croissant de bénévoles. Un tiers de bénévoles supplémentaires ont rejoint le programme cette année.

Activités extra-universitaires :

Dans le cadre du programme Egalité des chances, les étudiants issus des lycées partenaires et ayant intégré Dauphine ont la possibilité de participer à de nombreuses activités en dehors de l'Université. Ceci s'inscrit dans une démarche d'ouverture, notamment vers le **monde de l'entreprise**.

- Ouverture au monde de l'entreprise :

- Journée rencontre au siège de BNP Paribas Real Estate (04/10/12).
- Visite du siège social d'Unilever (09/11/12).
- Journées découverte de KPMG (05/03/13 et 14/03/13).
- Pour la deuxième année consécutive, des étudiants du programme ont la possibilité de **faire un stage** durant la période estivale **au sein d'Unilever**. L'année dernière, 5 étudiants avaient été sélectionnés. Cette année, l'attention a été portée plus spécifiquement aux étudiants de troisième année.

- Logement :

- 2 étudiants bénéficiaires d'un **logement gratuit** dans une résidence Studélites grâce au partenariat avec BNP Paribas Real Estate.
- 4 étudiants bénéficiaires d'un **logement à loyer modéré** dans une résidence étudiante à Neuilly-sur-Seine grâce à un partenariat « Cordées de la Réussite » avec l'ARPEJ.

IV/ EVENEMENT ANNUEL DU PARCOURS DAUPHINE

Chaque année le Programme Egalité des chances se conclut par un **moment privilégié de rencontre** entre l'ensemble des acteurs impliqués durant l'année : partenaires publics, privés, corps enseignant et direction des lycées partenaires, étudiants issus du programme, donateurs, bénévoles (étudiants, enseignants et anciens dauphinois) et équipe de la Fondation.

Cet évènement vise à dresser le **bilan des activités** menées à destination des élèves et des étudiants durant l'année et à **définir les objectifs** de la rentrée suivante.

Cette année, le bilan se tient le **21 mai** au sein de l'université Paris-Dauphine.

V / FINANCEMENT DU PROGRAMME EGALITE DES CHANCES

Le financement du programme est assuré par :

Les subventions publiques (Etat et Région).

Les entreprises partenaires, KPMG et Unilever.

Les dons de particuliers.

Il permet notamment de financer :

- Le partenariat avec les 24 lycées partenaires :

Visites d'information, « journées découverte », « Parcours Dauphine » et soutien ponctuel aux initiatives culturelles et pédagogiques des lycées partenaires.

- La communication et l'organisation des événements du programme :

Rencontres parrains-filleuls, journée-bilan et les autres évènements.

VI/ ANNEXES

CHIFFRES-CLE : 2009-2013

3 entreprises mécènes :

KPMG, Unilever France et BNP Paribas Real Estate

Nombre de lycées partenaires :

2 lycées partenaires en avril 2009 – 11 en juin 2009 – 23 en 2010 – 24 depuis 2011, soit aujourd'hui :

- 9 lycées dans académie de Versailles
- 12 lycées dans l'académie de Créteil

Label « Cordée de la Réussite » obtenu en 2010

Nombre de candidatures déposées :

42 dossiers déposés en 2010, 73 en 2011, 88 en 2012

Nombre d'étudiants inscrits à Dauphine :

8 étudiants en 2010, 17 en 2011, 28 en 2012, soit 53 étudiants inscrits depuis 2009

Liste des 21 établissements partenaires :

- **Académie de Créteil (Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne)**

12 lycées partenaires :

Lycée Auguste Blanqui à Saint-Ouen (93)
Lycée Charles de Gaulles de Rosny-sous-Bois (93)
Lycée Eugène Hénaff à Bagnolet (93)
Lycée Jacques Brel à La Courneuve (93)
Lycée Jacques Feyder à Epinay sur Seine (93)
Lycée Jean Jaurès à Montreuil (93)
Lycée Louise Michel à Bobigny (93)
Lycée Marcelin Berthelot à Pantin (93)
Lycée Maurice Utrillo à Stains (93)
Lycée Olympe de Gouges à Noisy-Le Sec (93)
Lycée Suger à Saint-Denis (93)

Lycée Arago à Villeneuve-Saint-Georges (94)

- **Académie de Versailles (Hauts-de-Seine et Val-d'Oise)**

9 lycées partenaires :

Lycée Agora à Puteaux (92)
Lycée Auguste Renoir à Asnières (92)
Lycée Descartes à Antony (92)
Lycée Galilée à Gennevilliers (92)
Lycée Jacques Prévert à Boulogne-Billancourt (92)
Lycée Lucie Aubrac à Courbevoie (92)
Lycée Maurice Genevoix à Montrouge (92)
Lycée Michel-Ange à Villeneuve-la-Garenne (92)
Lycée Montesquieu au Plessis-Robinson (92)